

# **Dopage cycliste : “l'affaire est sérieuse”**

**ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGAUDELOUPE.COM / PIERRE-ÉDOUARD PICORD**

*29 juillet 2017*

**C'est toujours rageant** de découvrir que certains peuvent obtenir des pouvoirs publics des avantages auxquels vous n'auriez jamais songé un jour bénéficier. Même dans vos rêves les plus fous. Effacement de plus de

95 % de la part patronale des dettes sociales du groupe Fabre, non-paiement de la part salariale d'un montant de plus de 5 millions d'euros, ce n'est pas beaucoup. C'est trop. Beaucoup trop. Et là, il ne s'agit pas seulement de l'énormité des sommes en jeu. Ce privilège exorbitant dont a profité le groupe Fabre classé 401e fortune française par le magazine Challenge en 2015 défie l'entendement. Il ne peut être compris des très petites entreprises qui tirent le diable par la queue. Elles vivent dans l'angoisse si elles ne sont pas à jour de leurs cotisations sociales. Il ne l'est pas davantage par les autres hôteliers. Ces derniers interprètent ce haut fait comme un encouragement donné au groupe Fabre par les pouvoirs publics, afin qu'il puisse s'adonner à une concurrence déloyale.

**Les sentiments de frustration**, d'injustice, envahissent ceux qui s'estiment lésés par une telle pratique. Le prétexte de l'emploi à sauvegarder au fil du temps est devenu le chantage à l'emploi. L'emploi comme caution ne tient plus. Il n'a d'ailleurs jamais tenu. Les exemples sont légion, d'entrepreneurs à qui l'État a accordé des faveurs mirobolantes, afin de sauvegarder des emplois. Ne serait-ce que le plus célèbre d'entre eux, aujourd'hui devenu l'homme le plus riche de France, Bernard Arnaud. Au bout de sa reprise du groupe Boussac, 16 000 emplois qu'il promettait de sauvegarder s'étaient définitivement envolés. Entre-temps, l'aide publique avait été encaissée. Un autre ingrédient vient envenimer les dossiers de cette nature en Guadeloupe. La pratique de telles faveurs lui donne du grain à moudre.

**Ils sont nombreux** à penser et à professer que dans notre société, certains sont plus égaux que d'autres. Le discours qui nourrit la rage des petites gens est sans équivoque : " Il n'y a que les gros qui puissent bénéficier de tels avantages ". Un cran au-dessus, la formule devient : " les békés ont tous les droits dans ce pays ". De proche en proche, la pente glisse dangereusement. Les pouvoirs publics devraient tenir compte de tous ces paramètres. La société guadeloupéenne est déjà suffisamment fragile pour ne pas l'exposer un peu plus à l'éclatement. Au-delà des récriminations des uns et des autres, dans cette histoire, l'un des principes de la République celui de l'Égalité a été, au mieux, galvaudé. Égalité devant les règles, égalité devant la loi, égalité de traitement des citoyens et des entreprises. Une égalité qu'on voudrait aujourd'hui biffer en lui

substituant le concept imbécile d'égalitarisme. Rien à voir.